

L'AVEU DE SELLAL

Vers l'augmentation du prix de l'eau

C'est envisageable et c'est pratiquement certain que le prix de l'eau du mètre cube va augmenter. A demimot, le ministre des Ressources en eau, Abdelmalek Sellal l'a mis en exergue lors de son passage télévisé au forum de l'Unique samedi dernier. «Pour les six mois à venir, le prix ne sera pas revu à la hausse.» Qu'en est-il après cette échéance ? Pour réponse, il note que cela

dépendra du prix de l'électricité. «S'il augmente, l'eau suivra la même hausse», a-t-il enchaîné. Avec l'annonce faite de l'augmentation du prix de l'électricité de 30%, il faudrait, selon toutes vraisemblances, s'attendre à une hausse du prix de l'eau ordinaire du même seuil. A cela s'ajoute, selon les propos de Sellal, le problème du recouvrement des factures. Pour le premier responsable du secteur, «si

tous les citoyens payaient leurs factures, le recours à l'augmentation du prix de l'eau ne sera pas nécessaire». En d'autres termes, les bons payeurs auront à s'acquiescer pour les récalcitrants. Ceci en indiquant que la wilaya d'Alger a, elle seule, un manque de 280 000 compteurs. D'autres paramètres sont avancés. L'Algérienne des eaux (ADE) devra verser 1 DA pour le mètre cube, à partir de 2008, à l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT) et 3 DA en 2012. Et a contrario, Sellal ajoute que «l'Etat participera dans toutes les conditions à cette facturation».

La question qui se pose d'elle-même est de : si l'opinion publique devrait savoir se préparer à une augmentation du prix de l'eau ? Et pourquoi avancer de tels arguments au moment où le ministre annonce les bons résultats de la gestion déléguée dans la wilaya d'Alger. La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), selon les propos tenus par le ministre, a permis une distribution plus équitable dans la capitale et l'introduction d'un nouveau système de gestion. Cette nouvelle formule de gestion sera-t-elle payée par les consommateurs ? Alors que le gouvernement s'est engagé à ce qu'il n'y ait aucune incidence sur les factures.



D'autant plus que d'autres grandes villes suivront le même chemin. La gestion déléguée des réseaux AEP pour Annaba, Constantine et Oran sera appliquée, en effet, durant le premier trimestre 2007. Le ministre a indiqué que deux opérateurs étrangers, un français et un espagnol, ont présenté les meilleures offres pour la réalisation de ce projet dont les travaux seront lancés au premier trimestre de l'année en cours.

A noter par ailleurs que la consommation d'eau en Algérie est très basse. Le ministre a indiqué que des études montrent que la moyenne annuelle actuelle de consommation individuelle d'eau est située à 600 m³ par individu et est appelée aux horizons 2025 à se réduire à 500 m³. Un seuil

considéré comme celui de la pénurie. La moyenne annuelle mondiale est de 1000 m³ par individu.

A priori, l'eau est en voie de devenir un produit commercial. En plus de la construction des barrages

au nombre de 12 et de 27 en cours d'étude, l'Etat a opté pour le dessalement d'eau de mer pour répondre au besoin en ressources hydriques. Le mètre cube coûtera près de 48 DA, selon les prévisions du ministère. Il s'agit de la réalisation de 14 stations de dessalement sur tout le littoral national. Celle d'El-Hamma sera opérationnelle à partir d'octobre avec une capacité de production journalière de 200 000 m³ et permettra de diriger les eaux des barrages vers le secteur agricole. Un secteur qui a enregistré en 2006 une réduction des superficies irriguées avec seulement 42 000 hectares au niveau des grandes stations alors que l'objectif d'ici à 2008 est de atteindre 213 000 hectares de terres irriguées.

Meriem Ouyahia

INGENIERIE
ET CONSTRUCTIONLa canadienne
Dessau-Soprin offre
son expertise

La société canadienne d'ingénierie-construction, Dessau-Soprin, présente en Algérie depuis 2002 par l'intermédiaire de sa filiale Dessau-Soprin Maghreb, compte le rester pour longtemps dans notre pays. En offrant, selon son Pdg, Jean-Pierre Sauriol, le vice-président principal transports de Dessau-Maghreb, et le Pdg de Dessau-Soprin Maghreb, Salim Hamdadou, hôtes hier à l'hôtel Hilton à Alger, d'une rencontre médiatique conviviale, une large gamme de services dans de nombreux domaines d'expertise au service de l'Algérie. Un pays où cette filiale emploie un effectif de l'ordre de 150 employés, en majorité des Algériens, un effectif dont le nombre est susceptible de doubler, voire tripler, que Dessau-Soprin, l'une des plus importantes sociétés canadiennes, considère comme un pôle attractif d'innovation et d'excellence. Et un pays dont le programme de développement et de réhabilitation des infrastructures intéresse fortement cette société du pays de l'étable qui insiste fortement sur le transfert technologique et de savoir-faire. Cela même si le problème de manque de main-d'œuvre qualifiée en Algérie soulève certaines difficultés pour Dessau-Soprin Maghreb que celle-ci œuvre à circonscrire par le biais de la formation de son personnel au Canada, avec la possibilité d'essaimage à terme de cette expertise, ou par le recours à la ressource humaine expatriée. Ce faisant, Dessau-Soprin Maghreb met à la disposition de sa clientèle algérienne un «guichet unique» de services professionnels liés à l'ingénierie et à la construction, pour planifier, concevoir, financer, construire et gérer l'ensemble des projets qui lui sont confiés. Et des projets majeurs lancés dans plusieurs régions du pays, relatifs à l'assistance à la maîtrise d'ouvrage de l'Autoroute Est-Ouest, les études d'expertise et élaboration de DAO de réhabilitation de 25 ouvrages d'art ainsi qu'un avant-projet sommaire et détaillé de la deuxième rocade autoroutière d'Alger. Ils concernent aussi l'étude du plan de transport et du plan de circulation ainsi que l'étude de tarification et de financement des transports urbains, pour l'agglomération d'Alger, outre le contrôle et la surveillance des travaux et fournitures relatifs à l'électrification des lignes de chemin de fer de la banlieue d'Alger. Dessau-Soprin a également en charge l'assistance technique, surveillance et contrôle d'achèvement de la ligne ferroviaire Ain M'illa / Tébessa, l'étude de doublement de voie de la ligne ferroviaire Oued Tlilat / frontière marocaine (220 km). De même, cette société apporte son expertise au système de transfert Mostaganem / Arzew / Oran (MAO) et surveillance des travaux de réalisation de la station de traitement de Sidi Lahdjal. Enfin, Dessau-Soprin fait de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la construction de la Grande Mosquée d'Alger. Fondée en 1957, Dessau-Soprin active tant au Canada qu'à l'international, où elle est présente dans plus de 30 pays depuis le début des années 70. Dessau-Soprin présente une large gamme de services dans les domaines des transports, l'ingénierie du bâtiment, la gestion de projets, l'urbanisme et l'architecture de paysage, l'environnement, le développement urbain, l'énergie, les télécommunications, la construction, gestion et opération des infrastructures et ingénierie des matériaux et contrôle de la qualité. L'entreprise réalise annuellement plus de 4000 projets de tous types. Elle compte 2300 employés dont 123 employés - actionnaires et affiche un chiffre d'affaires de 250 millions de dollars canadiens.

Chérif Bennaceur

La gestion mise à l'index

Le grand problème du secteur est la gestion. C'est ce qu'a indiqué le ministre des Ressources en eau, notamment pour la gestion de grands complexes hydrauliques comme celui de Beni-Haroun d'une capacité de 950 millions m³ et d'un coût de réalisation de plus de 80 milliards de dinars. Le recours aux experts internationaux se précise pour la gestion également de d'autres projets d'envergure tels le barrage de Beni-Haroun et celui de Taksebt à Tizi-Ouzou en sus du projet de transfert des eaux souterraines de Ain-Salah vers Tamanrasset sur une longueur de 750 km. Le coût de ce projet est appelé à augmenter pour atteindre 1 milliard 300 millions de dollars au lieu de 1 milliard de dollars fixé initialement. Sa réalisation qui devra débuter fin janvier, contribuera à la création de nouvelles villes dans ces régions.

M. O.

GESTION DE LA DISTRIBUTION DE L'EAU DANS LA CAPITALE

Suez environnement s'inscrit-elle
dans l'après-2011 ?

Le contrat de gré à gré signé entre la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) avec le groupe français Suez Environnement pour la gestion déléguée de la distribution de l'eau dans la capitale est de nouveau au centre des interrogations des représentants des travailleurs du secteur. La préoccupation n'est pas directement liée à la forme de passation du marché conclu entre les deux parties mais plutôt aux clauses contenues dans le contrat portant délégation de gestion.

Selon des sources syndicales sûres, «dans le contrat conclu entre la SEAAL et le groupe français, il n'existe pas une clause portant sur des résultats économiques. Il est seulement exigé de Suez Environnement d'assurer une bonne gestion de la distribution de l'eau dans la capitale. Or, à ce niveau, les travailleurs se demandent si cette gestion purement technique n'aura pas, à moyen terme, des conséquences négatives sur l'outil de travail et par voie de conséquence sur le devenir des 3 500 travailleurs».

Plus explicites, nos sources indiquent que la problématique en elle-même réside au niveau de la suite à donner à cette gestion, «une fois le contrat portant délégation de gestion arrive à terme». Autrement dit, «quel sera le devenir de la SPA-SEAAL après l'expiration du contrat ?». Ce

dernier portant sur une période de cinq ans et six mois et conclu le 1er avril 2006, ne précise pas si les deux parties reproduiront les mêmes dispositions après 2011. «Notre préoccupation se situe à ce niveau. Qui peut apporter le contraire d'une éventuelle décision qu'auront à prendre les pouvoirs publics au sujet de la privatisation de la SEAAL, en décidant de céder la majorité des actions de ladite SPA au profit du groupe français ?» s'est-on interrogé. En effet, la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger, une entreprise de droit algérien, est constituée sous une forme juridique de société par actions conformément au code de commerce à parts égales de 50% entre l'Algérienne des eaux (ADE) et l'Office national d'assainissement (ONA). C'est dans ce cadre que des observateurs se sont interrogés sur les raisons qui ont poussé les responsables en charge de ce dossier de céder à la conclusion d'un marché de gré à gré avec le groupe français et «ce, en violation des dispositions du code de marchés publics». Ces mêmes observateurs, se sont demandés sur quels critères s'est-on référé pour «conclure un marché de gré à gré pour la gestion de l'eau dans la capitale alors que pour les autres villes comme Oran, Annaba et Constantine, il y a eu respect de la réglementation

en vigueur, à savoir le lancement d'un avis d'appel d'offres national et international». Il est à rappeler que le contrat signé avec la Suez Environnement d'un montant de 120 millions d'euros est destiné à améliorer la gestion de l'eau à Alger «par la modernisation du réseau de distribution». «L'objectif sur trois ans et demi est d'offrir aux habitants d'Alger un service de distribution d'eau accessible 24 heures sur 24», a-t-on précisé. Selon Didier Audebad, directeur du projet chez Suez, un plan de travail avait été élaboré pour «répondre à ce défi». Ce dernier sera axé sur la modernisation globale des systèmes d'eau et d'assainissement liée au programme d'investissement du gouvernement algérien et sur la transmission par Suez de son expertise en matière de formation des équipes sur place. Le travail à mener sera basé sur un diagnostic montrant que le réseau d'alimentation en eau est déficient, ce qui entraîne des pertes d'eau incontrôlées dues à des fuites répétées. «Il est nécessaire de renouveler et de réparer ce réseau, de procéder à un examen minutieux des installations, d'améliorer les performances des infrastructures, de lancer les outils de maintenance adaptés aux dernières technologies et de moderniser le service à la clientèle», ajoute-t-on.

Abder Bettache